



Utilisation de titres de films

Par **Fastbuck**, le **17/03/2016** à **23:41**

Bonjour à tous,

J'aurais besoin de votre avis d'expert pour un point concernant l'utilisation de marques :

Plusieurs escape games (nouveau concept de divertissement très à la mode, pour ceux qui ne connaissent pas) utilisent les noms et univers de blockbusters récents et donc clairement pas tombés dans le domaine public (Shutter Island, Saw, etc.).

Or, en regardant leur page, il ne me semble pas qu'ils aient un quelconque accord avec les propriétaires des œuvres (pas de logos ou de photos officielles).

<http://www.victoryescapegame.fr/reserver-les-cobayes-de-shutter-island>

<http://www.leavinroom.fr/>

Avez-vous l'impression qu'il y ait quoi que ce soit d'officiel là-dedans, ou est-ce clairement fait en "pirate"?

Que risquent les propriétaires des établissements si les propriétaires se penchent sur leur cas?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **alexandre law**, le **08/11/2017** à **17:07**

Bonjour,

Le risque d'utiliser une création sans autorisation, alors qu'elle est couverte par un droit d'auteur ou un droit de marque notamment, est de faire l'objet d'une action en contrefaçon.

A bientôt,

Alexandre